L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI, 21 FEVRIER 1884.

Spectacles, bals, &c.

GRAND OPERA-HOUSE.

Rue Canal, entre Dauphine et Bourgogne.
D. BIDWELL .... Directeur

Commençant DIMANCHE, 17 fév.
MATINEES JEUDI ET SAMEDI,

Augustin Daly's Company

Du Daly's Theatre, New York, dans la célèbre comédie en 4 actes de M. Daly, intitulée:

"7-20-8"

Or, Casting the Boomerang.
Représentée avec des détails minutieux.

Avis—AFIN D'OFFRIR AUX HABITUES DE CE THEATRE UNE OCCASION DE VOIR LA GRANDE PROCESSION DE RUE DES "CHEVALIERS DE MOMUS," JEUDI, 21 FEV., LE RIDEAU ne sera levé qu'à 9 p. m., le soir en question.
Dimanche, 24 fév—Augustin Daly's Grand Military Comedy, THE PASSING REGIMENT.
14 fév—

Compagnie Française d'Opéra-Bouffe.

SALLE WERLEIN.

Matinée aujourd'hui à 12 M.

En conséquence de cette matinée il n'y aura pas de représentation ce soir ni demain soir, (Jeudi), à cause de la Procession.
Représentation Vendredi—Matinée Samedi—Samedi soir.
—PRIX POPULAIRES—
Sièges réservés. 50 cts. | Galleries .... 15 cts
A vendre au magasin de Pianos de Werlein, 135 rue du Canal. 20fév—2f

SALLE WERLEIN.

Coin Baronne et Perdido.

Opéra-Bouffe Français,

Tous les soirs, commençant LUNDI, 18 Février, à 8 h. du soir.
MATINEES MERCREDI ET SAMEDI, à midi

LA GRANDE DUCHESSE

En 3 actes.
GRAND BALLET dansé par Mlle GOSSI et le corps de ballet. Prix populaires: 50 sous pour toutes les parties du théâtre, y compris des sièges réservés, en vente au magasin de musique de WERLEIN, 135 rue du Canal.
Galeries—15 sous. 17 fév—

Entrée 25 cts. Enfants 10 cts.

Le Cathedral City

ŒUVRE EXQUISE ET MULTIPLE
Au coin des rues Camp et Commune.
Ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir.
Les personnes allant au théâtre peuvent s'y arrêter de 7 à 8 heures du soir.
10 fév—

GRAND BAL PARE

—DONNÉ PAR LA—

SOCIETE FRANÇAISE

de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans,
—A LA—
SALLE DE L'OPERA,
LE SAMEDI 23 FEV. 1884.
PRIX DU BILLET $1.00
Pour les demandes d'invitations de dames, s'adresser à la Direction qui s'assemble à l'Asile tous les Lundis et Vendredis, à 7 heures du soir.
Par ordre du Président, ANT. CARRIÈRE.
L. SIMON, Secrétaire 2fév—

La Grande EXHIBITION ORIENTALE

126 .... RUE DU CANAL 126
(Bâtisse Jamison.)
Pendant une saison de courte durée seulement.
L'Exposition est ouverte tous les jours de 10 heures du matin à 10 heures du soir.
Exhibitions étonnantes et merveilleuses de talent et de travaux.
Nouveautés en articles de bois provenant de la Terre Sainte.
Objets sculptés arabes. Bijouterie turque et travaux en filigrane dépassant les plus chastes. Admirables travaux.
Entrée à l'exhibition .... 25 cents
Un cadeau pour chaque visiteur, excédant en valeur le prix de l'entrée. On exige un prix d'entrée à seule fin d'éviter l'encombrement de la salle par les visiteurs. ALI & KAURT, Propriétaires.
8fév—1m

VILLE DU CROISSANT.

MUSÉE A 10 SOUS.

SALLE GRUNEWALD,

—Grande Exhibition de—
FAMEUSES CURIOSITÉS VIVANTES.
—De—
Constructions Méchaniques merveilleuses.
ILLUSIONS MYSTÉRIEUSES.
Grande Ferme (Pioneer).
BANDE A CORNET DE LILIPUTIENS, composée d'enfants de 4 à 13 ans.
SOUFFLEURS DE VERRE BOHÉMIENS.
Grands Concerts de Salons par les plus célèbres artistes du jour.
Spectacles toutes les heures
de 11 heures A. M. à 10 P. M. tous les jours. Entrée pour tous, 10 sous. Sièges réservés 10 sous supplémentaires. 10 fév—1m

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100
Offrent leur vaste fonds de
Tapis de Velours et de Bruxelles, dits "Body Brussels" et "Tapestry Brussels" et des

TAPIS

Trois-plis "Ingrain"
A des prix très réduits.
La maison reçoit maintenant de fraîches importations de
NATTES DE CHINE, de diverses qualités.
NATTES DE CHINE, sans couture.
TOILES CIRÉES.
STORES DE FENÊTRES.
RIDEAUX DE DENTELLE Etc.
26oct83—1an dim,mar,jeu

Etablissement de Teintures et Nettoyages.—Spécialité de nettoyage à sec.—Seule maison en Amérique possédant les secrets pour nettoyer, sans les mouiller, tous les habillements d'hommes, de dames et d'enfants, sans rien découdre ni dégarnir garantissant que les couleurs ne s'altèrent pas, et que jamais les objets ne se rétrécissent, comme ils font toujours par le travail des autres teinturiers. Les vêtements garnis de fourrures sont l'objet de soins spéciaux, et nous les garantissons pour toute une année, contre les mites ou autres insectes, tout en ne conservant aucune odeur. Atelier spécial pour le lavage des Gants de peaux par un procédé nouveau, breveté en France pour 20 ans. Tous les habillements en Soie, Velours, Laine et demi-Laine, en un mot toutes les étoffes indistinctement sont remises à neuf par ce système qui n'a pas son égal tant par la bonté du travail, la rapidité de l'exécution et la modicité des prix. Soins spéciaux pour la teinture en couleurs fines des Soies Velours et objets de Laine. Tout ce que nous demandons est un essai de notre travail, étant bien persuadés que chaque essai sera pour nous un fidèle client de plus. Les ordres de provinces seront exécutés en 36 heures.
G. DELIN,
171 rue Royale 171,
Nlle-Orléans, en face de la Cathédrale.
12fév am9 mars—MJS

L. AVET

Elève de Micheline de [illegible]
Portraits, Médaillons et Camées, ressemblance garantie.
Echantillons chez LILIENTHAL, Photographe, rue du Canal.
20 janv—3m—mardi, jeudi, dim

Briqueterie des Planteurs.

Briques expédiées par les chemins de fer "Morgan, [illegible], & Texas," et "Pacific" ou par des chalands sur le fleuve. Adresser les commandes par la boîte 127 de la "Mechanic- Dealers & Lumbermen's Exchange," Nouvelle-Orléans. Les commandes de campagnes par la boîte 3 poste de Gretna.
S. D. HARVEY, propriétaire.
nov—1 an—

Plant de Riz.

A VENDRE, un lot choisi de plant de riz rouge, cultivé tout exprès pour la terre nouvelle. S'adresser à
Gidière, Roy & Cie.,
50 rue de l'Union.
9fév—1m—Dim,Mar,Jeu.

SPECTACLES BALS, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL,

Commençant Dimanche, 17 Février.

MLLE RHEA,

Secondée par William Harris et une excellente troupe dans le répertoire suivant:
Mardi et Jeudi Soirs.
ADRIENNE LECOUVREUR.
Mercredi en Matinée, et Vendredi Soir,
FROU FROU.
Mercredi soir,
MUCH ADO ABOUT NOTHING.
Samedi en Matinée,
CAMILLE.
Samedi Soir,
SCHOOL FOR SCANDAL.
Les prix des Matinées sont les mêmes que ceux du soir pour cet engagement seulement.
Avis—AFIN D'OFFRIR AUX HABITUÉS DE CE THEATRE UNE OCCASION DE VOIR LA GRANDE PROCESSION DE RUE DES "CHEVALIERS DE MOMUS," JEUDI 21 FEV., LE RIDEAU ne sera levé qu'à 9 p. m., le soir en question.
Dimanche, 24 fév—A BUNCH OF KEYS.
20 fév—

FORT ESPAGNOL.

Les célèbres
Etudiants Espagnols de Figaro.
GRANDES MATINÉES SEULEMENT.
Jeudi, 14 février, de midi à 4 h.
Samedi, 16 février, de midi à 4 h.
Dimanche, 17 fév., de 4 à 7 h. du soir.
LA SEMAINE SUIVANTE:
Mardi, jeudi et samedi, à midi; dimanche à 4 h.
Entrée .... 25 cents
14fév— EUG. SCHULTZ, Directeur

NOUVEAU JOCKEY CLUB

DE LA
LOUISIANE.
COURSES D'HIVER.

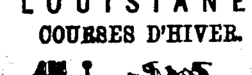

Le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI
De chaque semaine jusqu'au 1er avril 1884.

Les courses commenceront à (3) trois heures et demie de l'après-midi. En cas de renvoi pour cause de mauvais temps, une banderole sera hissée au-dessus de la salle de billards "Crescent Hall", au coin des rues Canal et St Charles.
Insignes d'un jour, dites "quarter stretch" $1 50
Entrée à la grande tribune 1 00
Billet de dames 50
Entrée au champ de courses, par toutes les portes 50
Aucune dame ne sera admise à la grande tribune sans être accompagnée d'un monsieur.
Les insignes dits "Quarter Stretch" donneront aux porteurs accès à toutes les parties de la piste et du champ.
Les billets d'entrée à la tribune ne donnent pas droit aux mêmes privilèges que les "Quarter-Stretch".
Les membres ont droit à l'entrée gratuite des dames qu'ils accompagneront.
Il est positivement interdit de fumer sur la tribune des dames.
Tous les véhicules entreront par la porte du chemin de Gentilly.
Les chars des chemins de fer "City" et "Orleans" s'arrêteront aux Fair Grounds mêmes et déposeront leurs passagers derrière la grande tribune, à la toucher.
R. W. Simmons, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
27 déc—

JOLIES MODES.

Mme C. SAMSON

150, RUE DU CANAL, 150
Le premier SALON DE MODES de la ville.
Le plus vaste assortiment des dernières modes. Prix réduits.
16déc—

PHARMACIE ANGELL.

Importation et vente de Médicaments Français, anglais et allemands, de Livres, de Vitrines, etc.—Prix de New York.
153 et 155 rue Julia.
25mai—1an

Avis au Public.

BUREAU DU CHEMIN DE FER New Orleans City & Lake, No 102 rue Canal (2ème étage). Nlle-Orléans, 13 janvier 1884.
A partir DE CE JOUR les trains du lac pour le WEST END et retour, partiront de l'intersection des rues Canal et Carondelet.
J. A. WALKER, Président.
13 jan—

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest,
97 RUE DECATUR,
mars—1an Nlle-Orléans.

V. WEHRMANN

136 .... Rue Royale 136
Entre Toulouse et St-Pierre.
MERCERIE, PARFUMERIE, PAPETERIE, VARIETÉ, JOUETS D'ENFANTS.
Accordéons, Harmonicas, Cordes de Violon, Guitare, Zither, etc.
Machines à coudre neuves et de seconde main, fils, soie, aiguilles huile et fournitures pour Machines à coudre.
Eventails pour tous genres de machines à coudre. Les plus simples, les plus faciles à adapter et donnant le meilleur résultat. Prix 75 cts.
V. Wehrmann, MECANICIEN de 13 ans d'expérience, s'occupe de la réparation de tous genres de Machines à coudre.
Fabrication de pièces sur commande.
Toutes les réparations sont garanties.
Plaquage en fer de formes pour cordonniers.
Inspection et réparation de machines à coudre l'usage des chemisiers, cordonniers et fabricants de sacs. S'adresser au No 136 rue Royale
5 [illegible]—1an

MESSIEURS PELLORCE & CO,

No 25 rue Carondelet, N. O.
Ont l'honneur de faire savoir aux amateurs de plantes, de fleurs et d'arbres fruitiers, qu'ils quitteront la ville dans quinze jours, et de profiter du beau temps et de la saison pour semer et planter. Le professeur Richard Châteaux sera chargé de recevoir des ordres et de nous les transmettre pour être remplis. 10 fév—15f

RICHARD FROTSCHER,

MARCHAND DE GRAINES,
15 & 17 rue Dumaine, N.-O., Lne.
MON fonds de GRAINES est le plus vaste au Sud; j'y appelle l'attention de tous ceux qui veulent des GRAINES pour PLANT FRAICHES et de PREMIÈRE QUALITÉ. POMMES-DE-TERRE pour plant, une spécialité. Ordres respectueusement sollicités. Mon manuel des jardins de 1884 est envoyé FRANCO à tous les demandants. Toutes communications promptement considérées. 30 janv—1m.

Compagnie d'Assurances de LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

Bureaux: coin des rues Gravier et Carondelet.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.
J. J. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, A. DTL VAILLE
RODOLPH WOESTE.
Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.
L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, 30 juin, 1883, est comme suit:
Actif $4,407,906 24
Passif 2,670,333 44
Surplus $1,737,416 75
Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.
HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant secrétaire résident
CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident.
Nouvelle-Orléans, 13 novembre 1883.—1an

Spectacles, Bals, &c

THEATRE ST-CHARLES de BIDWELL.

ENGAGEMENT EXTRAORDINAIRE.
UNE SEMAINE SEULEMENT
Commençant Dimanche soir, 17 Février 1884.
Matinées Mardi et Samedi.
Première production à la Nouvelle Orléans de Bartley Campbell's (auteur de "My Partner," "Galley Slave," "Siberia," "Separation") du grand succès de

WHITE SLAVE,

Une forte troupe dramatique, nouveaux décors, effets de scène, et la grande chûte
D'EAU REELLE.
En vue de donner la facilité à nos habitués de voir la grande procession des Knights of Momus le Jeudi soir, 21 février, de la galerie du théâtre, le rideau ne sera pas levé avant 9 p. m
Dimanche, 24 fév—Le grand drame MONTE CRISTO. Mr JAS. O'NEIL, sera secondé par la troupe dramatique de Stetson.
14 fév—

PAVILLON FARANTA,

Coin des rues Bourbon et Orléans.
Une idée nouvelle! L'événement dramatique de la saison!
L'organisateur d'amusements du Sud présente cette semaine le plus grand spectacle qui ait jamais été donné à la Nouvelle-Orléans à aucun prix. Du nombre des attraits, il y aura le joli drame reconstruit pour le Pavillon Faranta, intitulé: UN AMI. Il sera représenté par des artistes légitimes MORLAND CLARK et FLORENCE GERALD, secondés par une excellente troupe dramatique
Une peinture spéciale sera vue, Neon and Gentry. Mlle Jessie White et d'autres de la troupe, nos étoiles. Au tir à la carabine, Mlle Lizzie Aldene et M. Sam Braughman, qui sont simplement prodigieux et n'ont pas de rivaux parmi les tireurs d'exhibition.
Le tout pour 10 sous—10 sous—10 sous.
17fév—

—UN—

UTILE ET AGREABLE CADEAU

Peut être acheté à la
Librairie Francaise,
H. BILLARD,
59
CHARTRES, COIN BIENVILLE

Reçus par les derniers steamers d'Europe
Un énorme envoi de livres pour cadeaux,
Comprenant les ouvrages pour la jeunesse, et lectures en famille des auteurs français les plus renommés.
Cette collection de livres, trop grande pour être énumérée, contient des volumes depuis les éditions les meilleures marché jusqu'aux ouvrages de grand luxe et à reliures riches.
A cette collection remarquable nous avons joint un assortiment complet et unique en ville d'albums à photographies, de porte-monnaies, bourses, nouveaux genres, derniers modèles, maroquin, velours, crocodile et cuir de Russie. Nous avons joint également à notre stock un lot considérable de
CARTES SOUVENIR
CHRISTMAS & "NEW YEAR"
de tous genres et de tous prix, franges et glands soie.
LIVRES A IMAGES, LIVRES A SURPRISES MOBILES, THEATRES.
Damiers, dominos, lotos, cartes, Boston, etc., etc.
Boîtes à dessins, boîtes à couleurs, boîtes à compas, etc. etc. Microscopes, lentilles, Papèterie ordinaire et de luxe.
Agendas de poche et de bureaux, Almanachs 1884 pour la Nlle-Orléans, Almanachs de cabinets, très riches, Almanachs à effeuiller, de tous genres et de tous prix.
Livres de piété pour cadeaux, tels que Paroissiens, etc, reliures, velours, maroquin, cuir de Russie, ivoire, nacre, écaille, etc.
Comme de coutume, nous avons reçu un envoi de BONBONS, dragées, chocolats à la crème et autres, pralines, fruits, etc., etc., des premières maisons de Paris. Aussi le célèbre chocolat Napolitain de Guérin Boutron.
23 déc—

LES DERNIERES ET PLUS grandes nouveautés —EN— NATTES DE CHINE,

A. Brousseau's Son
17....RUE DE CHARTRES....
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
5juin—1an

"STERLING SILVER"

—A—

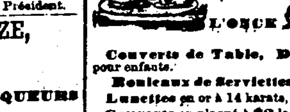

$1.50 L'ONCE
Couverts de Table, Demi-Couverts pour enfants.
Rouleaux de Serviettes à $1.50 pièce
Lunettes en or à 14 karats, à $6.
Couverts en plaqué à $9 la douzaine et au-dessus.
Bijoux, Montres, Pendules Lunettes, Pince nez, etc., etc., à des prix exceptionnels, défiant toute concurrence. Venez visiter mon riche assortiment pour vous en convaincre. Articles pour Restaurants, Hôtels, Cafés.
Ornements d'Eglise: Ostensoirs, Calices, Ciboires, Chandeliers, Lampes, etc.
Spécialité pour la réargenture, la dorure et la réparation des montres et bijoux. Pose et change de verres de lunettes et pince-nez,
EGALEMENT—Argenterie, Vaisselle, Linge de table, en location—pour soirées, bals, dîners, mariages, etc.
AU COIN DE LA RUE CONTI ET CHARTRES
—CHEZ—
C. ROUYER.
16 oc—

Dr. J. B. Perez

Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.
No 6 rue South Rampart.
9 mars—83—1 an

Aux Planteurs Sucriers.

MATERIAUX DE STEELE OHIO ELM POUR Barils à Sucre.
Les meilleurs et les meilleur marché faits. Nous défions la concurrence. N'achetez pas ailleurs avant d'être venu chez nous.
Gypsum ou Plâtre de Terre, Phosphate Floats et Farine de Coton Mais préparés pour le mélange selon notre formule, faisant
l'Engrais le meilleur et le meilleur marché
connu pour les
Terres à Sucre et à Coton.
Les plus forts rendements de sucre qui se soient jamais vus sur le Têche l'an dernier, ont été où la terre avait été enrichie par cet engrais.
Le tout à vendre à des prix modérés par JOHN T. MOORE Jr. & CIE.
37, 39 et 41 rue Tchoupitoulas.
5fév—3m D Mar J Nouvelle-Orléans.

Nouveau magasin de graines.

MARCHANDISES toutes fraîches, fournies par les meilleures maisons du nord et de l'Europe.
Demandez un Prix Courant.
C. W. EICHLING, Marchand Grainier
Rue Dumaine 47, entre Chartres et Royale.
Les ordres de campagne sont respectueusement sollicités. 8fév—1m D Mar J

Bureau du Chemin de fer d'Orléans, au coin des rues White et Laharpe, Nlle-Orléans 11 février 1884.—A la réunion annuelle tenue par les actionnaires de cette compagnie, le 4 du courant, ont été élus Directeurs pour, l'année 1884.
MM. H. LARQUIE, P. ADER, B. BEOUBAY, G. ESNARD, S. HERNSHEIM, Dr. EDWARD ADER, F. LIMONGY.
Et à une réunion régulière du Conseil de Direction tenue ce jour, M. H. LARQUIE a été réélu président à l'unanimité et M. P. GOUGOT secrétaire.
P. GOUGOT, Secrétaire.
12fév—7t

INSTITUTIONS.

MLLE BELEN DE MIRANDA.

Professeur d'Espagnol.
Ayant 14 ans d'expérience dans l'enseignement, donne des leçons à domicile ou chez elle. Elle consentira à se charger d'une classe pour dames, qui aurait lieu le mardi, le jeudi et le samedi, de 4 à 5 heures de l'après-midi, au "Columbian Institute," 132 rue Esplanade, ou chez elle, 186 rue Jackson, coin Magazine. Elle pourra aussi faire une classe pour messieurs, le lundi, le mercredi et le vendredi, de 6 à 7 heures p. m., 142 rue Royale, au premier, entre Toulouse et St-Pierre, ou, aux mêmes heures, chez elle, le mardi, le jeudi et le samedi. Chaque élève de l'une et l'autre classe paiera $1 par semaine.—Pour plus amples informations, s'adresser au "Columbian Institute" ou au domicile de Mlle de Miranda, coin Jackson et Magazine. 2 déc—

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.
LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu [illegible]. 17 août—

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

Ader Victor Emile	Gérard Joseph
Avet Vincent	Halbert Pierre René
Bordes Pierre	Jourct Gaston
Belin Marie Joseph	Jemot Louis
Bordes Vve née Dalas	Kleinklause Michel
Bellebon Louis Auguste Benoit	Langlois Sosthène
	Lalance
Bal Gustave	Larue Léon
Beaulieu Henri Denis Désiré	Libaros François Desplats de
Bilotta Marie	Lestrade Bernard B
Bencas Benoit	Leh mas
Baussillon Julie	Levasseur
Bolender Elisabeth Vve Richert	Laffon Auguste H
	Legrand Jules Alex
Bouvier Marie	Moutardeau Urbain
Bontemps Joseph	Morin Charles Gabriel
Bonbila Jean Paul	Michelon Casimir A
Courbot Frank	Oneilhé Jean
Camaille Charles	Oneilhé femme née Castet
Couget Jean Marie Manan	Pauly Vve Ant née Douellliazar
Castet Paul	Pommier Auguste
Chevalier Mme Henri Laporte	Pernet Gabriel Alex
Caubère ou Caubert François	Pagnerre Achille
	Poisson Charles
Casse de Louis F	Pinot Auguste
Delor Bernard Barthélemy	Rémy Henri Victor
Ducs Bertrand	Roux Antoine dit Cadet
Ducs Jean	Ribet Jules Alexandre
Despaux Baptiste	Receveur Joseph
Delvaux Marcel L V	Rebeune Vve Bernard née Dours
Delarue	Sisco William J
Dupuy Henry	Sorbet Louis
Drouain Vve	Sellenet Claude
Camy Jean Marie	Suigi
Deron H	Sarral Mme Vve
Darqué	Thiebaut Colin Jean
Flachet Antoine	Theaux Jacques Jean P
Fusellier Chs Louis Armand	Tailhar Henri
	Vaxoncourt A Beaupré
Genoulas femme Bencas	Weil Paul David

Le Consul Général chargé du Consulat, Vicomte PAUL D'ABZAC.
La Nlle Orléans, le 1er février 1884

17me Etat de Situation Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances Germania DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément aux exigences de sa charte, cette compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires de l'année finissant le 31 décembre 1884.

Primes sur l'incendie	$121,774 17	
Primes sur les mers	7,055 49	
Primes sur les rivières	4,523 09	
Primes brutes pour l'année 1883		$133,352 75
Ajoutez les risques courant pour l'année 1882		30,212 30
		$163,565 05
Ajoutez l'intérêt et les profits et pertes	$28,675 61	
Moins les dépenses	10,052 83—	18,022 78
Total		$181,587 83
Pertes payées—		
sur les risques contre l'incendie	$49,712 05	
Sur les risques maritimes	1,040 01	
Sur les risques de rivières	268 69	
	$51,020 75	
Réassurances, réfactions et primes remboursées	45,461 72	
Taxes et souscriptions	5,017 38—	101,499 85
Profits		80,087 98
Réserve pour les primes non expirées	$35,430 00	
Réserve pour les pertes non ajustées et les pertes	10,916 87	
Dividende de cinq pour cent payé en juillet 1883	10,000 00	
Dividende de cinq pour cent dû en janvier 1884	10,000 00	
Fonds de réserve	11,800 00	
Surplus	1,941 11	
	$80 087 98	

ACTIF.

Billets reçus pour des primes	$880 00
Primes en voie de perception	27,476 62
Prêts et hypothèque	19 932 88
Prêts sur nantissements payables sur demande	27 250 00
Bons des Etats-Unis, de la ville et de l'Etat	90,090 00
Propriété No 51 rue du Camp et autres immeubles	69,097 74
Actions de Banque et autres	25,075 00
Meubles de Bureau	1,638 50
Argent en caisse et dans les banques	12,586 94
Total	270,987 98

Cet exposé est une copie exacte et juste des livres de la Compagnie.
H. ZUBERBIER, Président,
J. HASSINGER, Vice-Prés.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait et signé sous serment pardevant moi à la Nouvelle-Orléans le 12me jour de janvier 1884. W. O. HART, Notaire.
Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 11me jour de janvier 1884, après avoir mis de côté $11,800 pour le fonds de réserve, a résolu de déclarer un second dividende semi annuel de CINQ POUR CENT, faisant DIX POUR CENT par an sur le capital et un dividende de DIX POUR CENT aux actionnaires, en outre des QUINZE POUR CENT de réfaction déjà payée sur leurs primes nettes de participation pour l'année finissant le 31 décembre 1883, payables sur demande.
20janv—1m

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS. No 104 CANAL STREET.

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT.
In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1883 including unearned premiums of the previous year—		
On Fire risks		$248,848 79
On Marine risks		22,022 70
On River risks		22,912 63
Total premiums		$293,784 12
Less unearned premiums		75,281 00
Net earned premiums 31st May, 1883		$218,503 12
Losses paid—		
On fire risks	$56,527 62	
On marine risks	13,201 25	
On river risks	4,495 50	
Taxes and expenses, less interests	26,164 16	
Reinsurances and return premiums	16,100 26	
		$116,488 79
Profit		$102.01478

The company has the following assets:

Real estate	$244.82033
Bank, Railroad and other stocks	61.33453
Notes secured by mortgage and pledge	149,330 00
Bills receivable	61,096 58
Premium in course of collection	36,450 06
Stock of Vallette Dry Dock Co	11,362 50
New Orleans Water Works Co	19,600 00
Louisiana Consols	15,496 25
City time	2,000 00
Judgment on mortgage notes	4,335 00
Cash on hand	82,579 62
	$688.384

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.
STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans, Sworn to and subscribed before me the 11th day of June, 1883.
JAMES FAHEY, Notary Public.
At a meeting of the Board of Directors held on the 11th day of June, 1883, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT, on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1883, be paid on the third Monday of July next.
—DIRECTORS—
P. MASPERO, JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO, PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY, D. A. CHAFFRAIX,
W. TAYLOR, CHAS. LAFITTE,
JOS. A. SHAKESPEAR.
1 juin—

[illegible] des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal, station Clay. Parcours: (sens verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Laharpe et de là à la station d'arrivée. Les gars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Laharpe.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue St-Claude [illegible]

L.S.L.

Prenez Avis!

Que cette loterie est la seule qui d'un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

MAGNIFIQUE OCCASION —DE— **Faire Fortune!**

Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE C,
DE LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu
A
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
Nouvelle-Orléans, Lne.,
—LE—
MARDI, 11 MARS 1884,

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction de
GEN. G. T. BEAUREGARD, DE LA LOUISIANE, ET DU GEN JUBAL A. EARLY, DE LA VIRGINIE

GROS LOT $75.000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.
Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M.
VOYEZ LE PLAN,
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de	6,000	12,000
5 Lots de	2,000	10,000
10 Lots de	1,000	10,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	200	20,000
300 Lots de	100	30,000
500 Lots de	50	25,000
1,000 Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

"Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semi-triels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier. $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane
Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.
Remises par Postal Note à l'ordre de l'American Express, change de New York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express. (Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats sur la poste (money orders) payables à la New-Orleans National Bank
New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Succession de Amos S. Collins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,065—En vertu d'un ordre de vente daté du 1er février 1884, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 8 mars 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Quatre lots de terre désignés par les numéros cinq, six, sept et huit, situés dans le faubourg Est Bouligny, anciennement ville de Jefferson, maintenant le 6me district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet numéro 55 vieux plan ou numéro 340 nouveau plan, borné par l'Avenue Napoléon, et les rues Pitt, Berlin et Prytania. Les lots numéros cinq, six et sept mesurent quatre-vingt cinq pieds neuf pouces de face à l'Avenue Napoléon sur une profondeur de cent vingt pieds, et le lot numéro huit mesure trente pieds de face à la rue Pitt sur une profondeur de cent pieds.

2° Un lot de terre avec tous les droits, voies, privilèges, etc, situé dans l'ancienne ville de Carrollton, maintenant 7me district de cette ville dans l'îlet numéro vingt et un sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, anciennement notaire, d'après le plan No 39. Lequel dit îlet est borné par les rues Millaudon, Anne, De Armas et Clinton, ledit lot étant désigné par le numéro 20 et mesurant trente pieds de face sur la rue Anne sur une profondeur de cent cinq pieds sept pouces entre lignes parallèles et forme l'encoignure des rues Clinton et Anne.
Un autre lot de terre dans le même îlet, désigné par le numéro 19 sur le dit plan qui touche le lot numéro 20, et ayant la même mesure et façade sur la rue Anne.
Un autre lot de terre dans le même îlet, désigné comme le numéro 9 sur le dit plan face à la rue DeArmas, et ayant la même mesure que le dit lot ci-dessus décrit.

3° Six lots de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, etc., dans le 7me District de cette ville, désignés comme les lots numéros six, sept, huit, neuf, dix et onze dans l'îlet 64 B, qui est borné par l'Avenue Carrollton et les rues Dublin, Sixième et Jeannette conformément à un plan de Hy. A. Boudousquié, le 1er février 1871, et déposé comme plan D en l'étude de Thos. Guyol, notaire. Les lots numéros six, sept, huit, neuf et dix se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à l'Avenue Carrollton sur une profondeur de cent trente pieds. Le lot numéro dix forme l'encoignure de l'Avenue Carrollton et de la rue Sixième; et le lot numéro onze touche les lots ci dessus décrits dans le fond et mesure trente-deux pieds six pouces de face à la rue Sixième sur une profondeur de cent cinquante pieds.

4° Un certain îlet de terre, situé dans le 7me district de cette ville, désigné comme îlet No 113 A, et borné par les rues Madison, Cambronne, Huitième et Moore ou Cypress, mesurant trois cents pieds de face sur chacune des dites rues.

5° Un îlet de terre situé dans le 7me district de cette ville désigné comme îlet No 113 B, borné par les rues Madison, Cambronne, Neuvième, Moore ou Cypress, mesurant trois cents pieds de face sur chacune des dites rues.

6° Vingt-six lots de terre avec tous les droits, voies, privilèges, etc., dans le 7me District de cette ville, dans l'îlet numéro 111, A, qui est borné par l'Avenue Canal, Dublin, Huitième et Cypress, et désigné comme lots numéro un à vingt-six inclusivement, d'après un plan ci-dessus dressé par H. Moelhausen, voyer, en octobre 1846 et déposé à l'étude de Lucien Hermann, alors notaire en cette ville. Les dits lots numéro un à dix inclusivement, se touchent et mesurent chacun trente pieds de face sur la dite rue Dublin sur une profondeur de cent-dix-sept pieds 6 pouces, entre lignes parallèles. Le lot numéro un forme l'encoignure des rues Dublin et Huitième et le lot numero dix forme l'encoignure des rues Dublin et Cypress. Les lots numéros onze, douze et treize mesurent chacun trente pieds de face à la rue Cypress sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles. Les lots numéros quatorze à vingt-trois inclusivement mesurent chacun trente pieds sur l'Avenue Canal, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent dix-sept pieds six pouces. Le lot numéro quatorze forme l'encoignure de l'Avenue Canal et de la rue Cypress et le lot numéro vingt trois forme l'encoignure de l'Avenue Canal et de la rue Huitième, et les dits lots numéros vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six se touchent et mesurent chacun trente pieds sur la rue Huitième sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

7° Vingt-deux lots de terre dans le 7me District de cette ville, dans l'îlet numéro 107 A, étant le tout du dit îlet excepté les lots numéros vingt-et-un et vingt-deux qui ont été vendus à Mme P. McGloire, le dit îlet est borné par les rues Adams, Boudette, Huitième et Cypress, et mesurent ensemble trois cents pieds sur chacune des dites rues.

8° Vingt lots de terre dans le 7me District de cette ville, dans l'îlet numéro 215, A, qui est borné par les rues Lower Line, Bernadotte, Quatorzième et Forshey, numéro un à vingt inclusivement, et mesurent ensemble, plus ou moins, deux cent quarante-quatre pieds six pouces et huit lignes de face à la rue Forshey, trois cent un pied deux pouces et cinq lignes de face à la rue Lower Line, trois cent trois pieds quatre pouces de face sur la rue Bernadotte et deux cent trente-deux pieds de face à la rue Quatorzième.

9° Un îlet de terre à Carrollton, près du Coteau de la Métairie, marqué B 300, acquis par Amos S. Collins, le 15 avril 1872, vente faite par E. K. Norton, assigné, succession de J. B. Robertson par un acte passé pardevant M. Gerson, notaire, le 15 avril 1872, enregistré livre M, fol 431 paroisse de Jefferson.

10° Deux certains lots de terre situés dans la paroisse de Jefferson, un peu plus haut que la ville de Carrollton, étant une portion de l'habitation appartenant anciennement au feu Pierre V. Labarre, et à une distance de onze arpents du fleuve Mississippi; les dits lots sont désignés par les numéros quinze et dix-sept sur un plan dressé par Casnar, arpenteur, en date du 15 avril 1847; le numéro quinze mesure un arpent de face au chemin Labarre, cent quatre-vingt-neuf pieds quatre pouces et six lignes, dans la ligne du fond, quatorze cent trois pieds sur la ligne du lot numéro quatorze, et quatorze cent soixante-trois pieds neuf pouces sur la ligne du lot numéro seize; le numéro dix-sept mesure un arpent de face au dit chemin, cent quatre-vingt-neuf pieds quatre pouces six lignes sur la ligne du fond, quinze cent vingt-quatre pieds six pouces sur la ligne du lot numéro seize et quinze cent quatre-vingt-quatre pieds trois pouces sur la ligne du lot numéro dix-huit.

11° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le septième district de cette ville, désigné par le numéro quatre, dans l'îlet numéro trente-deux, qui est borné par les rues Dublin, Barthe, Madison et Deuxième, sur un plan dressé par John Hampson, ingénieur annexé à un acte de vente du dit John Hampson à Henry Barnes, passé pardevant C. C. Porter, ancien notaire, le 11 mai 1844, et déposé depuis au bureau du recorder de paroisse de la paroisse Jefferson. Le dit lot numéro quatre mesure trente pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur de cent dix-sept pieds six pouces, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5fév—5,12,19,27 fév,5 8 mars

Mrs Mary Dunlap Pendleton vs Robert L. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8518—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 5 mars 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:
Deux certains lots de terre se trouvant dans la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, dans l'îlet (No 28) numéro vingt huit, borné par les rues Carondelet, Bacchus, Peniston et Amélia. Lesdits lots se touchent et mesurent chacun vingt-trois pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de cent vingt-trois pieds deux pouces et les profondeurs au un forme l'encoignure Carondelet et Peniston vingt huit pieds neuf pouces et une ligne et le lot numéro deux vingt neuf pieds neuf pouces et cinq lignes.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent. Acquis par le défendeur de Robert W. Rayne, conformément à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 22 août 1877.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
2 fév—2,9,16,23, fév,1,5 mars.

VENTE JUDICIAIRE.

Terres de valeur pour plantations de cannes, d'orangers et de riz.
Dans la paroisse Plaquemine.

Succession de Julia Ann Lampton.
Etat de la Louisiane, paroisse Plaquemine.
No 11.

EN vertu et conformément à un ordre de vente de l'Honorable 24ème Cour Judiciaire de District, siégeant dans la paroisse Plaquemine, et daté du 18 janvier 1884, émis dans l'affaire de la succession de feue Julia Ann Lampton, morte en cette paroisse, No 11 ou dossier de ladite Cour, je procéderai à vendre, à l'encan, sur les lieux, JEUDI, le 21e jour de février 1884, à 11 heures A. M., des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:
Premièrement—Un certain morceau de terre situé et étant dans cette paroisse sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à environ cinquante-huit (58) milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, ayant, et mesurant un (1) arpent de façade, plus ou moins, à la dite rivière, sur quarante (40) arpents de profondeur, borné au-dessus par les terres de Henry Simpson et plus bas par les terres de la dite succession, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte.
Secondement—Un autre morceau de terre, situé et étant dans cette paroisse sur la même rive du fleuve Mississippi, à environ cinquante-huit (58) milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, et mesurant un (1) arpent, plus ou moins, de façade au dit fleuve sur (40) quarante arpents de profondeur, borné au dessus par les terres décrites en premier lieu et au-dessous par les terres de John Burton et au-dessous, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ou qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte.
Troisièmement—Un morceau de terre situé dans cette paroisse sur la rive gauche du fleuve Mississippi à environ cinquante-huit (58) milles au dessous de la Nlle-Orléans ayant et mesurant dix-huit et demi (18 1/2) arpents plus ou moins de face au fleuve Mississippi sur quarante (40) arpents de profondeur, borné au-dessus par les terres de John Burton et au-dessous par celles de Henry Wilkinson ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte.
Le morceau de terre troisièmement décrit sera vendu en terrains d'un (1) acre de façade, selon la mappe de la dite terre, dressée par C. Uneas Lewis, voyer de la paroisse, laquelle mappe sera montrée au moment de la vente, et avant, à la maison de cour de cette paroisse, pour l'inspection et l'examen des acquéreurs.
Conditions—Un tiers (1/3) comptant; le reste à crédit de un et deux ans du jour de la vente; les acquéreurs fourniront des billets payables à un et deux ans tirés à leurs propres ordres et par eux endossés et portant huit (8) pour cent d'intérêt de la date jusqu'à parfait paiement, avec lien du vendeur et privilège sur les terres vendues, avec aussi les clauses usuelles de cinq (5) pour cent honoraires d'avocat pour le recouvrement des dits billets.
Les actes de vente pardevant Henri F. Gilmore, notaire, aux frais des acquéreurs
La propriété offerte en vente est parmi les terres les plus élevées de la paroisse et à l'abri des inondations ordinaires; elle est entourée d'une barrière et les levées sont en bon état, parfaitement et naturellement desséchée, avec environ sept cents grands orangers en rapport; et toute la terre est convenable pour la culture de la canne à sucre, des oranges, du riz. Elle a été avantageusement louée pour des récoltes de riz; sa bâtisse devant est belle et s'agrandit chaque année.
Il y a sur le morceau de terre troisièmement décrit une nouvelle maison de résidence ayant six chambres, galerie, cuisine, basse-cour, citerne et des bâtisses de dépendances. Aussi, une autre maison de résidence ayant quatre chambres. Le tout formant une des propriétés les plus désirables qui soient avec améliorations dans la paroisse, et offre une des plus avantageuses occasions de placer de l'argent en cet Etat.
Paroisse Plaquemine 9 janvier 1884.
C. V. THIBAUT,
17fév— Shérif de la paroisse Plaquemine.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

Emile Bonny vs. Irène Rondeau, J. P. Rondeau et P. Jules Fasende in solido; Le même vs. les mêmes.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, Nos. 3848 et 3849—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus respectivement, je procéderai à la vente aux enchères, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 mars 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain îlet de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Rickerville, Sixième District de cette ville et borné par les rues Levée, Jersey, Valmont et Léontine, désigné comme l'îlet numéro huit sur le vieux plan et numéro cent vingt-sept sur le nouveau plan. La dite portion de terre mesure deux cent huit pieds deux pouces et six lignes de face sur chacune des rues Levée et Jersey, trois cent cinquante-quatre pieds six pouces de face sur chacune des rues Valmont et Léontine, composée des lots un à vingt-six conformément à un plan du dit faubourg.
Excepté les lots cinq et huit (et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent) qui mesurent, chacun, trente et-un pieds trois pouces de face à la rue Levée ou (Tchoupitoulas) sur une profondeur de cent seize pieds six pouces entre lignes parallèles; laissant vingt-quatre lots qui restent saisis.
Acquis par John P. Rondeau, le 6 janvier 1881, enregistré au bureau des Aliénations dans le livre 115, folio 140.
Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
20fév—20, 27—5, 12, 19, 22mars.

John A. Stevenson vs. Albert Shultz et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6794.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Anna Kremer et William J. Ennis, comme garants sur un "appeal bond," à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 19 février 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, toutes situées dans le Troisième District de cette ville, ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, à savoir:
1° Un certain terrain désigné par le numéro un de l'îlet 393, borné par les rues Bons-Enfants, Espagne, Washington et Morales, mesurant, au pied américain, trente trois pieds neuf pouces et sept lignes de face à la rue Bons-Enfants sur une profondeur et façade de cent cinq pieds deux pouces et quatre lignes sur la rue Washington.
2° Une portion de terre dans l'îlet No 257, bornée par les rues Royale, Poète, Dauphine et l'Avenue Lafayette, désignée comme lot numéro un, sur un plan fait par Louis H. Pilié, notaire, le 4 juin 1872, annexé à un acte passé au bureau de L. Herman, le 17 juin 1872 et mesurant conformément, au pied américain, trente-un pieds huit pouces de face à la rue Poète, trente-un pieds huit pouces et trois lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de soixante-treize pieds et six lignes sur la ligne la plus près de la rue Dauphine, et soixante-douze pieds et dix pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Royale.
3° Un certain terrain dans l'îlet No 147, borné par les rues Chartres, Enghien, Royale et Port, mesurant trente-six pieds six pouces de face à la rue Chartres, sur cent pieds de profondeur.
4° Un certain terrain dans l'îlet borné par les rues Espagne, Craps, Poète et Grands-Hommes, désigné par le numéro six sur un plan de Hedin architecte, déposé à l'étude de L. Hermann, notaire, mesurant quarante pieds de face à la rue Grands-Hommes sur une profondeur de cent-vingt-sept pieds six pouces quatre lignes, entre lignes parallèles
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 fév—16, 23—1, 8, 15, 19mars.

C. Gumbel vs Joseph Dreyfus.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No. 9,667—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre la rue Gravier et l'Allée Natchez, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 27 février 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Tout droit, titre et intérêt du défendeur Joseph Dreyfus, dans l'occupation du magasin No 33 rue Tchoupitoulas, avec bail écrit, en date du 4 août 1883, de Mme Ida Richardson, femme de J. G. Richardson, expirant le 1er octobre 1884.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 fév—16, 21, 23, 27

C. Gumbel vs. Joseph Dreyfus.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9662.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 1er mars 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Prytania, Jackson et Colysée, désigné comme lot numéro huit dans l'îlet numéro trente-huit de l'ancien faubourg Lafayette, et mesurant un pied français soixante pieds de face à la dite rue Joséphine, à une distance de soixante pieds de l'encoignure de la dite rue et de la rue Prytania, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations sur le dit lot incluant les installations permanentes et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
29 jan—5,12,19,27—1 mars

PAR GIRARDEY & MACON.

SPLENDIDE RÉSIDENCE
Rue de l'Esplanade, entre Remparts et Bourgogne.
Magasin et Résidence, en briques, rue St Louis, entre Chartres et Vieille-Levée.
Résidence en bois, 92 rue Colisée, entre Joséphine et St André.

PAR GIRARDEY & MACON, encanteurs.—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 8 mars 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, les propriétés ci-après décrites, à savoir:
1° LA SPLENDIDE PROPRIETE anciennement habitée par feu le SENATEUR JOHN SLIDELL, désignée par les Nos 128 rue Esplanade et 129 rue du Quartier, entre Remparts et Bourgogne.
La propriété mesure 67 pieds 1 pouce de face sur chacune des rues Esplanade et Quartier et 208 pieds 8 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne latérale du côté de la rue des Remparts, 208 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale—le deux profondeurs s'étendant de la rue de l'Esplanade à la rue du Quartier.
Les améliorations se composent d'une maison de résidence, très substantiellement construite, à trois étages, en briques, et avec attique. Elle est richement finie partout, à des manteaux de cheminées en marbre, des portes en acajou massif, des fenêtres avec des glaces françaises, et une varandah double en fer sur la devanture et sur le côté.
Il y a au premier étage un vaste corridor, trois beaux salons et une salle à manger avec portes à coulisse, lustres à gaz.
Le second et le troisième étage ont chacun un corridor et cinq grands appartements à coucher, tous bien éclairés et admirablement bien aérés.
La bâtisse de l'allée est en briques à 2 étages et contient salle à manger, salle de billards, chambres à bain et chambre pour les domestiques, cuisine, lingerie et cave. La remise et les écuries font face à la rue du Quartier, sont en briques et à deux étages et ont tous les agréments-accessoires.
La cour est pavée en pierres et le reste du terrain forme un jardin d'ornement. Dans la cour, il y a hydrant et cuve. Les installations de gaz appartiennent à la maison et seront vendues avec la propriété.
L'emplacement de la propriété, sur cette belle avenue, est charmant et digne d'attirer l'attention de ceux qui cherchent un "home." Le local est très convenable pour une institution d'utilité particulière ou publique.
La propriété est occupée par Mlle Fitzgerald, comme maison d'éducation, à qui elle est louée jusqu'au 30 sept. 1884.
2° LA BATISSE—MAGASIN ET MAISON DE RESIDENCE—désignée par le No 17 de la rue St-Louis dans le carré d'îlet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Peters et Chartres.
Le terrain mesure 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de façade rue St-Louis sur 161 pieds 7 pouces et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une résidence et un magasin en briques, à 2 étages, avec mansarde, un entrepôt en briques, à 2 étages, dans le fond, et porte-cochère sur la rue. Cette propriété est vis-à-vis de la maison de commerce de MM. A. Rochereau & Cie, et entre celles de MM. Lafitte, Dutilho & Cie et de A. Delpit, et à proximité de l'Hôtel St-Louis qui sera recouvert prochainement sous des auspices plus favorables qu'elles ne l'auront jamais été, près du Bonded Warehouse du N. O. Sugar Refinery et des gares de chemin de fer et du débarcadère des bateaux de la côte.
La propriété n'est qu'en partie occupée. La résidence est louée jusqu'au 1er octobre 1884, à raison de $360 par an; l'entrepôt à raison de $180 par an, sans bail. Le reste est inoccupé.
3° LA BELLE RESIDENCE en bois, à 2 étages, construite dans le genre moderne, désignée par le No 92 de la rue Colisée, dans l'îlet borné par les rues Colisée, Chestnut, St-André et Joséphine. Le terrain a 30 pieds de face à la rue Colisée sur 12? pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur sur la ligne latérale du côté de la rue St André et 12? pieds et 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale.
Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages, bien disposée et bâtie, dans un style moderne, retirée de la rue avec une galerie double, au devant, corridor et salons doubles. La salle à manger à la suite du corridor, et [illegible] de l'office et de la cuisine au premier étage et 5 au second. Le reste du terrain est occupé par un jardin, citernes et gaz partout.
Cette propriété touche à celle de M. E. Conery Sr, et sera vendue sujette au bail du locataire actuel échéant le 3 septembre 1884; elle rapporte $720 par an.
Tous autres détails particuliers seront donnés au moment de la vente.
Conditions—1/3 ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un crédit de un et deux ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procédure pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées de manière à couvrir le montant non payé par l'acquéreur, et la police transférée au détenteur des billets. L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884. En outre du montant de leurs enchères, les acquéreurs devront payer au comptant à l'encanteur les frais d'impression et de la vente de la propriété.
Un dépôt de 10 pour cent au comptant sur le prix de la vente sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.
Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant E. Bouny, notaire.
3 fév—3,9,10,16,17,23,24—1 mars—à la vente.

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.
PAR H. STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui JEUDI 21 février 1884 à 11 heures A. M., dans leurs salles d'encan, No 35 rue de Chartres—
Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions—A la vente.

PAR JAS. P. GUINAULT

Maison rue Bourgogne No 390, 3me District.
Succession de Charles Gabrielle de Montaubert.
PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse,—SAMEDI, 2 mars 1884, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 7 février 1884, et signé le 12 février 1884—
La propriété suivante appartenant à ladite succession—savoir—
Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, (autrefois Craps) Bourbon (autrefois Bagatelle) Union et Dauphine; lequel lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.
Ensemble une maison couverte en ardoises ayant quatre chambres, salle à manger et cabinet, une cuisine à étage couverte en ardoises ayant quatre chambres, cour briquetée, jardin, citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc. etc.
Voir le plan exposé à la Bourse.
Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit en un billet portant hypothèque, privilège de vendeur et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage, honoraires d'avocat, et le transfert de la police d'assurance au porteur du billet.
Les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1884 seront à la charge de l'acquéreur, en sus du prix d'acquisition.
Acte de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé de l'acquéreur sur le prix de l'adjudication pour garantir la vente.
20 fév—1,8,15,22 mars

50 magnifiques Vaches laitières.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureaux Bienville et Passage de la Bourse.—JEUDI, 21 février 1884, il sera vendu, à 11 heures du matin, sur le Chemin de la Métairie, en face du Parc, à l'écurie de M. Pierre Mercère—

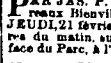

50 magnifiques Vaches laitières. Toutes habituées à l'écurie. Une trentaine avec de jeunes veaux et les autres sur le point de vêler.
Aussi, 2 bons chevaux.
Conditions—Jusqu'à $100, comptant. De $100 à $200, 4 mois. De $200 à $300, 6 mois, et au-dessus de $300, 9 mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur, avant livraison des animaux.
17 fév—17 au 21

Succession d'Armantine Courcelle, veuve de Lucien Adam,
Maison à deux corps de logis, rue Robertson Nos 199 et 201, près du marché Tremé.
Un bon des Etats-Unis de $1000 portant 4 pour cent d'intérêt.

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 23 février 1884, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 janvier 1884, la propriété suivante, savoir:
Un lot de terre situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Robertson, St-Philippe, Dumaine et Claiborne, lequel lot de terre mesure 37 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Robertson sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et 37 pieds 9 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond
Ensemble une maison double briquetée entre poteaux et couverte en ardoises, ayant huit chambres dont deux dans la mansarde; une cuisine haute en bois couverte en ardoises, de quatre chambres, avec galerie sur la façade, deux citernes, puits, lieux d'aisance, cour carrelée, etc. etc.
Le tout divisé en deux locations et loué $28 par mois.
Voir le plan exposé à la Bourse.
Aussi—Un bond des Etats-Unis de $1000 portant 4 pour cent d'intérêt.
Conditions—Pour le bond comptant, et pour la propriété, un tiers comptant ou davantage à l'option de l'acquéreur, et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente.
L'acte de vente se passera devant Octave de Armas, notaire, et contiendra la clause de 5 pour cent honoraire d'avocat et transfert de la police d'assurance au porteur des billets.
Les taxes dues et exigibles en 1884 seront assumées et payées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis de l'acquéreur sur le prix d'adjudication pour garantir la vente.
20 jan—20 26—fév 2 9 16 23.

PAR GIRARDEY & MACON

VENTE IMPORTANTE
DE
Propriétés dans le Premier et le Second District, centralement situées, augmentant de valeur et rémunératrices,
Comprenant des Magasins et Résidences dans les rues Canal, Dryades, Liberté, Franklin, Bourbon, Orléans, Ste. Anne et Quartier.
A des Conditions faciles et à longs termes.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. GIRARDEY, encanteur.—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, le 22 mars 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan, les propriétés centralement situées, ci-après décrites, à savoir:
1° La propriété vaste et centralement située, connue comme les bureaux de la Southern Express Company, désignée par les Nos 225, 227 et 229 rue Dryades, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Baronne, Julie et Girod. La propriété comprend quatre terrains formant une façade totale de 96 pieds à la rue Dryades sur 160 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent des édifices à deux étages, en briques et en bois; le tout sujet à un bail à la Southern Express Company, échéant le 31 octobre 1884 à raison de $600 par an; payable mensuellement; tous les frais de réparations nécessaires sont à la charge des locataires; pendant la durée du bail [illegible], un locataire responsable et soigneux, la propriété pourra répondre à tous les besoins qu'on pourrait en exiger et ne pourra qu'augmenter de valeur.
2° Les maisons jolies et agréables à deux étages et à deux corps de logis, désignées par les Nos 270, 272, 274 et 276 rue du Canal, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Marais et Villeré, ayant à chaque corps de logis salons et cabinets, et trois appartements confortables au premier étage, bâtisses à deux étages dans le fond, ayant cuisine et autres agréments, balcons sur le devant, gaz, hydrant et cuve, avec cour pavée. Elles sont bâties sur un terrain mesurant 63 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue du Canal sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Elles sont louées à raison de $30 par corps de logis sans bail, équivalant à $120 par mois ou $1440 par an. Situées sur l'avenue principale de la ville, à proximité du centre des affaires et des lieux d'amusements, elles offrent un attrait particulier comme maisons de résidences ou comme placement avantageux. Elles pourront être vendues en deux lots.
3° La maison en briques à deux corps de logis, désignée par les Nos. 37 et 39 rue Liberté, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Franklin, Communes et Gasquet, ayant, à chaque corps de logis, 2 chambres et cabinet et une cuisine en briques à 2 étages avec cuves à chaque corps de logis et cour pavée. Le lot mesure 37 pieds 10 pouces de face à la rue Liberté sur 53 pieds 5 pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Elles sont louées sans bail à raison de $25 par mois, équivalant à $300 par an.
4° La maison en briques à deux corps de logis, désignée par les Nos 34 et 36 rue Franklin, immédiatement derrière la propriété ci-dessus décrite, ayant deux chambres et cabinet à chaque corps de logis, cuisine en briques à 2 étages, cours pavées et 2 cuves, louée sans bail à raison de $27 par mois, $324 par an.
Le lot mesure 37 pieds 6 pouces de face à la rue Franklin sur 53 pieds 5 pouces de profondeur.
5° Les maisons et magasins en briques à deux étages et attiques désignées par les Nos 22 et 24 rue Orléans, dans l'îlet borné par les rues Orléans, St Pierre, Royale et Bourbon.
Les lots sont désignés par les Nos 1 et 2; le lot No 1 plus près de la rue Royale, mesure 29 pieds 10 pouces de face à la rue Orléans sur 83 pieds 1 pouce de profondeur. Les améliorations comprennent une résidence et magasin en brique à deux étages avec mansarde
Le lot No 2 mesure 33 pieds 10 pouces de face à la rue Orléans sur 68 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par le No 24 rue Orléans, aussi résidence et magasins réunis, en brique à deux étages avec mansarde. Leur proximité à la Cathédrale, des écoles, du marché Français, des cours et du Théâtre de l'Opéra les rendent convenables comme magasins ou résidences. Ces deux lots seront vendus en un seul.
6° La maison en briques à un étage avec deux corps de logis et mansarde, désignée par les Nos 200 et 202 de la rue Ste-Anne, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Orléans, St-Claude et Tremé, avec une cuisine à deux étages séparée de la maison. Le lot mesure 39 pieds 4 pouces de face à la rue Ste-Anne sur 68 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue St-Claude, et 69 pieds 3 lignes de profondeur sur l'autre côté; louée sans bail à raison de $24 par mois, $288 par an.
7° La maison en bois à un étage avec deux corps de logis et mansarde, désignée par les Nos 125, 127, 129 et 131 rue Orléans, dans l'îlet borné par les rues Orléans, Ste-Anne, St-Claude et Tremé, avec une cuisine en bois à deux étages détachée de la maison.
Elles contiennent sur chacun des deux corps de logis à peu près 5 appartements, cabinets, cuisine, cuve, cour pavée inclus—et louées au mois à raison de $12 payables mensuellement sans bail.
Le lot No 7 mesure 33 pieds 4 pouces de face à la rue Orléans sur 68 pieds 10 pouces et 8 lignes sur un côté et sur 69 pieds 3 lignes sur l'autre côté vers la rue Tremé.
Le lot No 8 mesure 33 pieds 4 pouces de face à la rue Orléans sur 69 pieds 3 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 7 et 69 pieds 1 pouce et 6 lignes sur l'autre côté.
Conditions.—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et la portion à crédit à un et deux ans pour billets spécialement garantis par hypothèques et privilèges de vendeur portant intérêt à raison de 7 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procédure pour forcer la collection. Les améliorations devront être assurées pour le montant de la portion à crédit et la police transférée au détenteur des dits billets jusqu'à paiement final des dits billets; toutes les taxes sont payées jusqu'au 31 décembre 1883. L'acquéreur payera les taxes dues et exigibles en 1884 en sus du prix de la vente et en outre, au comptant, les frais d'encanteur pour annonce et la vente de la propriété en sus du prix de la vente; 10 pour cent du prix de l'adjudication seront requis au comptant, au moment de la vente, pour lier la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant E. Bouny, notaire.
13 fév—16, 17, 23, 24—1, 2, 8, 9, 15 mars à la vente.

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Vente péremptoire
Pour effectuer un partage entre les héritiers en âge,
De propriétés améliorées et de terrain dans le Troisième District, en face du Chalmette Mills et près du Crescent City Slaughter-House & Live Stock Company.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—SAMEDI, le 8 mars à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles rue St-Charles, entre Gravier et Commune, sans limite ou réserve—
1° Deux certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2 dans l'îlet 76 borné par les rues Peters (anciennement Levée), Hancock, Monroe et Jumonville, mesurant chacun à peu près 35 pieds de face à la rue Peters ou Levée sur une profondeur variant de 157 à 166 pieds. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Monroe et Peters.
2° Trois certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les lettres C, D et E de l'îlet 69 borné par les rues Peters ou Levée, Monroe, Adams et Jumonville. Les lots D et C mesurent chacun à peu près 34 pieds de face à la rue Peters ou Levée sur une profondeur variant de 110 à 1?7 pieds. Le lot E mesure à peu près 40 pieds de face à la rue Adams par à peu près 85 pieds de profondeur. Le lot D forme l'encoignure des rues Adams et Peters.
3° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A dans l'îlet 69, borné par les rues Peters ou Levée, Monroe, Adams et Jumonville, mesurant à peu près 41 pieds de face à la rue Peters ou Levée sur une profondeur variant à peu près de 167 à 172 pieds. Le dit lot forme l'encoignure des rues Monroe et Peters ou Levée.
Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage, occupée comme épicerie et café, et ayant en outre cinq chambres, des cabinets et galerie, autres dépendances, cuve, etc. Vendu sujet à un bail à raison de $15 par mois, payable mensuellement, et expirant le 31 juillet 1885.
4° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre B, et attenant et mesurant environ 57 pieds de face à la rue Peters ou Levée sur des profondeurs variant de 161 à 167 pieds
Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, retirée de la rue, récemment construite, ayant quatre chambres, galerie de devant, dépendances, etc.
Toutes les propriétés ci-dessus décrites seront vendues d'après les mesures faites sur des plans de Arthur de Armas, député-voyer de la ville, en date du 16 et 17 février 1884, maintenant à la Bourse.
Conditions—La moitié ou plus comptant le reste à un crédit de un an, pour billets divisés en coupons, au gré des vendeurs, portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le paiement des billets ou d'une partie des billets, et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs assureront les bâtisses pour un montant égal aux billets souscrits, et rembourseront les primes d'assurance non expirées et transféreront les polices aux détenteurs des billets, qui assumeront et paieront les taxes dues en 1884, en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Actes de vente pardevant M. T. Ducros, notaire aux frais des acquéreurs.
21 fév—21 23 24 mars à la vente

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Robert Hall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9310—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Martha Tholiver, veuve de Robert Hall, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
21fév—11,26—1 mars

Succession de B. M. Bastian.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10 096—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Auguste Bernau, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
21fév—21, 26 1 mars

Succession de John Schigleich

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9,154—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas J. Woodward, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
21 fév—21 26 1 mars

Succession d'Ann Farmer Hepe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9847—Division [illegible]—Attendu que Mme Elizabeth Irwine a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feue Mme Ann Farmer Hepe décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela pourrait concerner d'avoir à faire opposition dans les dix jours qui suivront la présente notification pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
19 février—12 16 21

Succession de George Jacob Weigel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,646—Division [illegible]—Attendu que Mme Veuve George Jacob Weigel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Jacob Weigel, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela pourrait concerner de faire opposition dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
13fév—13 17 22

Succession de Françoise Delphine Ecoul Livaudais.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,652—Division [illegible]—Attendu que P. S. Wiltz Jr. administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feue Françoise Delphine Ecoul Livaudais, décédée intestat; avis est par le présent donné à ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
13fév—13 17 22

ORDRE.

Dans l'affaire des Commissaires du Premier District de Dessèchement, demandant un décret de privilège, etc, et pour l'homologation du Rôle d'Assessment.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 5,758. Division E.—Sur lecture de ladite pétition pour le renouvellement du décret et du jugement de la Cour Suprême de la Louisiane, homologuant le Rôle d'Assessment du Premier District de Dessèchement;
Il est ici ordonné qu'avis de ladite pétition soit publié et donné conformément à la loi; il est de plus ordonné que les diverses personnes nommées et désignées sur le dit Rôle d'Assessment, et que les propriétaires, connus ou inconnus, de toutes les propriétés ici référées, donnent les raisons, s'il en ont ou peuvent avoir, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet ordre, pour lesquelles le dit décret et le jugement d'homologation du Rôle d'Assessment du Premier District de Drainage ne seraient pas renouvelés de façon à maintenir leur origine.
Il est de plus ordonné que H. B. Kelly, Esq., soit et est nommé avocat ad hoc pour représenter les défendeurs dans ledit jugement, qui sont inconnus, absents ou non représentés; et que le dit avocat ad hoc soit cité et fourni d'une copie de la pétition de renouvellement.
Nlle-Orléans, Lne, 20 février 1884.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
21 fév—21,22,28,29—mars 6,7,13,14,20,21

Avis aux créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
J. O. Terry & Sons et les membres individuels vs. leurs créanciers. } No. 10,674. Cour Civile de District
ORDRE DE COUR.—Qu'une réunion des créanciers de J. O. Terry & Sons et Jno. O. Terry, Orin F. Terry et Wm. S. Terry, individuellement et comme membres de la société de J. O. Terry & Sons soit convoquée et tenue pardevant Joseph D. Taylor, notaire public, LUNDI, le 17e jour de mars 1884, à 11 heures du matin, pour délibérer et agir sur l'application pour un répit, et que J. S. Adams, Esq. avocat, soit désigné pour représenter les créanciers absents des pétitionnaires et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les biens ou les personnes des dits J. O. Terry & Sons et Jno. O. Terry, Orin F. Terry et Wm S. Terry soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 13 février 1884.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
14fév—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
R. Pilsbury's Sons vs. leurs créanciers. } No 10,644 Division D.
ORDRE DE COUR—Qu'une assemblée des créanciers de R. Pilsbury's Sons et Mme Marie D Pilsbury, veuve, George Pilsbury et Albert L. Pilsbury, individuellement et comme membres de ladite société, soit convoquée et tenue pardevant Theo G. [illegible], notaire public, SAMEDI, le 15e jour de mars 1884, pour délibérer et agir sur l'application des pétitionnaires pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre leurs personnes ou leurs biens soient suspendues; et que Anatole Ker, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents des pétitionnaires.
Nlle-Orléans, 12 février 1884.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14fév—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
Joseph Moyses vs Ses créanciers. } No 10,464. Division C. Cour Civile de District
Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers de Joseph Moyses ait lieu au bureau de Peter J. Kramer, notaire, en cette ville, MERCREDI, le 27e jour de février 1884, à 11 heures du matin, pour considérer et se prononcer sur l'application pour un répit, et que Omer Villeré Esq., avocat, soit désigné pour représenter les créanciers absents des pétitionnaires et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les biens ou la personne dudit Joseph Moyses soient suspendues.
Nlle-Orléans 24 janvier 1884.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
26 janv—5 fois d